



# Le Grain de Sel

N° 26 - JANVIER 2010

## Éditorial

2009 est parti et rares probablement seront ceux qui vont regretter une année marquée par des soubresauts économiques toujours défavorables au « petit peuple » que nous sommes.

Sans être Madame Soleil, il y a fort à parier que 2010 va nous offrir une conjoncture identique : un tissu économique et social aussi fragiles, sinon plus, une suite d'annonces tonitruantes destinées à nous dissimuler des réalités difficiles et injustes.

Sur le plan local également, nous connaissons, du moins je l'espère, quelques occasions d'être satisfaits, mais très probablement aussi des motifs d'inquiétude et même d'indignation.

C'est pourquoi, il me semble que, dans une période aussi déstabilisante, il est bon de rappeler que « Citoyens dans les Quartiers de Céret » porte des valeurs citoyennes,

## SOMMAIRE

Editorial	p.	1	Xipots	p.	5-6-7
Commission Culture	p.	2	Le Billet de la Josée	p.	7
Dossier sur l'école autrefois	p. 2 à 4		Courrier des lecteurs	p.	7
Billet d'humeur	p.	4-5	Tribune libre	p.	8-9

permanentes, solides, qui sont profondément ancrées et qui sont mises en pratique :

- Le respect : pas seulement d'une partie de la population, mais de TOUS. Parce que nous faisons cohabiter les analyses de fond et les prises en charge des problèmes quotidiens (ceux qui « pourrissent » la vie), nous sommes toujours à votre écoute pour les difficultés que vous rencontrez, qu'elles soient importantes ou non.

- Nous vous tenons informés régulièrement.

- Nous vous invitons toujours à être de plus en plus nombreux à intervenir dans la vie de l'association, ce qui est aussi une valeur citoyenne que nous portons : faire de chaque citoyen un acteur qui participe à la vie de la cité.

- La solidarité : parce que nous défendons les valeurs conformes à la justice, à l'équité qui sont essentielles au bien-être de tous, nous agissons, autant que nous le pouvons, pour vous soutenir et vous aider.

Ne nous faisons pas d'illusions, cette année 2010 ne sera sûrement pas facile, mais plus nous nous prendrons en charge, mieux nous nous en sortirons.

Alors en tant que « citoyenne respectueuse, solidaire, responsable » permettez-moi d'adresser à tous les adhérents ce vœu : « Citoyens, participez et devenez les acteurs de votre vie ».

**Bonne année à tous.**

*Danielle Korn*

## CHRONIQUE HISTORIQUE

### *Les cahiers de doléances cérétans, hier et aujourd'hui...*

Les cahiers de doléances sont aujourd'hui la marque de fabrique de notre association « Citoyens dans les Quartiers de Céret ». Ils retracent chaque année l'expression de la demande des habitants et citoyens des quartiers de notre ville. Ils racontent souvent ces petits tracasseries qui nous empoisonnent la vie quotidienne, mais ils nous parlent aussi de

vivre ensemble, de culture, de développement économique...

Mais qu'ont-ils de communs avec les plus illustres cahiers de doléances qui ont ouvert la voie à la Révolution Française et à la République ? C'est à partir de cette question simple d'apparence mais complexe à élucider que nous avons souhaité mener

*l'enquête pour « Grain de Sel » et compléter ainsi la série de chroniques historiques que nous avons entamée en début d'année 2009. Nous nous sommes notamment appuyés pour ce faire sur un excellent travail de synthèse réalisé par les archives départementales des Pyrénées Orientales.*

## ***Les cahiers de doléances de 1789 : une élaboration complexe***

Pour comprendre l'importance qu'ont pris ces cahiers de doléances dans notre imaginaire collectif, il faut l'espace de quelques instants se replonger dans la fièvre de la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle. Au cœur des années qui précèdent 1789 en effet, la monarchie française connaît des difficultés croissantes et est engluée dans une crise économique et sociale, financière et politique. Elle se trouve harcelée à la fois par les prétentions de l'aristocratie et les revendications de la bourgeoisie qui, l'une et l'autre, l'attaquent dans son principe absolutiste. Devant cette impasse, le roi Louis XVI décide en 1788 de convoquer les états généraux pour mai 1789 comme la monarchie le prévoyait dans des circonstances exceptionnelles.

Afin de préparer ces Etats généraux, de multiples réunions provinciales ont lieu au printemps 1789 dans les cadres administratifs, par ailleurs forts complexes de la royauté. Autant de réunion qui donnent lieu à autant de cahiers de doléances. Par l'ampleur de la consultation dont ils sont le résultat, ces cahiers constituent un document exceptionnel sur l'état de la France. La France compte alors 26 à 27 millions d'habitants, presque tous membres du tiers état, quelques 250 000 personnes étant nobles et le clergé comptant 120 000 membres.

En Roussillon, les membres des ordres privilégiés se réunissent au chef-lieu de la circonscription électorale, qui est en l'occurrence l'intendance, autrement dit la province. Les membres du tiers-état quant à eux, procèdent différemment selon qu'ils vivent dans les campagnes ou dans les villes : dans les campagnes, ils se réunissent d'abord par paroisse pour élire des représentants à l'assemblée du Tiers de bailliage ; dans les villes ces représentants sont élus par corporation ou par quartier.

Alors que les paysans représentent plus des quatre cinquièmes de la population, les barrages qu'ils doivent franchir leur interdisent de fait de participer aux états généraux de Versailles puisqu'ils doivent être élus localement pour porter le cahier de doléances de leur communauté au bailliage où sont en général choisis ceux qui savaient lire et écrire d'où une surreprésentation des hommes de loi.

## ***L'impôt au cœur de toutes les préoccupations***

Les cahiers du tiers-état commencent en général presque tous par remercier le roi d'avoir convoqué les états généraux, certains allant jusqu'à prédire au monarque une gloire éternelle, non sans associer parfois son ministre Necker. Mais pour le cahier de Céret, point de déférence particulière, on rentre rapidement dans le vif du sujet puisque l'entrée en matière est la suivante « Les habitants de la ville de Céret, soussignés, observent que la dite communauté se trouve taxée en l'état général de l'année 1788, de ... ». Le sujet le plus souvent abordé dans les cahiers de doléances du Roussillon concerne en effet les impôts indirects, et notamment la gabelle ; les Français en général, et les cérétans en particulier, la trouvent particulièrement injuste car, bien que le sel soit un « don de la nature », il est lourdement imposé, et les gabelous agissent sans modération. Les droits frappant le vin et le tabac, produits qui aident le paysan à supporter sa difficile condition, sont eux aussi dénoncés. Les impôts directs (taille, vingtième, capitation...) sont critiqués : le tiers demande leur réforme, en général leur simplification et leur remplacement par un impôt unique par tête et, surtout, qu'ils frappent tous les sujets, y compris les nobles et les clercs, en fonction de leurs revenus. Le plus souvent est demandée l'instauration d'un impôt foncier proportionnel au rapport de chaque propriété, là encore sans distinction d'ordre.

Cette obsession de l'impôt est à mettre en parallèle avec la spécificité de la révolte catalane de 1789 par rapport à ce qui passe dans le reste du pays : d'une part elle intervient assez tardivement et de façon modérée, d'autre part elle se tourne contre le fisc et pas contre la noblesse. Le but recherché est de mettre à bas l'appareil d'Etat et en premier lieu le système de collecte de l'impôt.

D'autres spécificités locales, de nature moins politique peuvent être identifiées dans le cahier de doléances du Tiers de Céret comme la revendication d'un canal d'arrosage et de son financement, dessein « *projeté depuis 1686 pour arroser partie du terrain de cette ville de Céret, nécessité qui est constatée par la perte des récoltes occasionnée par la sécheresse* », mais aussi la dénonciation hardie de la concurrence transfrontalière : les habitants de Céret et de plusieurs communautés se plaignent en effet d'être privés du liège, matière première nécessaire à leur industrie car il est alors en majorité expédié en Espagne et les fabricants dont le travail consistait à "lever, à racler et à brûler l'écorce" se voient réduits au chômage.

L'interprétation des cahiers de doléances requiert, comme pour tout autre document historique, prudence et esprit critique : mais comme l'exemple des cahiers

cérétans le montre, ils constituent un remarquable ensemble de témoignages brossant un tableau de la France d'Ancien Régime.

### Extraits du cahier de doléance du « Tiers » de Céret



« *Les soussignés se plaignent*

- qu'au préjudice des loix, privilèges et constitutions fondamentales de la province consignées dans la capitulation du traité des Pyrénées et autres pactes de faille et actes des cours qui ont servi de fondements aux récentes représentations et protestation de la magistrature et de celle de la noblesse, le prix du sel a été altéré et fixé 26 livres 5 sol le minot par lettres patentes dans l'assentiment légal des

communes de la province.

- que sans le consentement des communes de cette province, le timbre et formule ordinaire et extraordinaire y a été introduit par la déclaration de 1772. Cet objet quoique peu important à l'Etat puisqu'il ne produit que fort peu de chose au trésor royal est odieux au peuple par ce qu'il est gênant et qu'il enchérit beaucoup les actes, enregistrements et procédures civiles. »

« *Les soussignés observent*

que la province du Languedoc jouissant d'un droit d'abonnement sur les huiles, ils supplient le Roy de vouloir accorder à cette province du Roussillon les mêmes traitemens ».

« La cherté des vivres qui se fait sentir avec empire dans cette province de Roussillon oblige les soussignés à supplier Sa Majesté d'ordonner la deffence de la sortie des grains et des bestiaux pour aller en Espagne »

## AU SUJET DE L'EAU

Comme nous l'annoncions dans le Grain de Sel n°23 (avril 2009), la vigilance s'impose. Et, pour bien comprendre la situation actuelle, il faut rappeler que :

- pour l'eau potable, notre commune adhère à un syndicat (le SIAEP du Vallespir), lequel a concédé le service à une entreprise privée (VEOLIA). Le contrat a été renouvelé en 2007 pour une durée de 8 ans.

- pour les eaux usées, notre commune a directement

concédé le service à la même entreprise VEOLIA.

Votre facture d'eau 2008 a vu une baisse effective du prix de l'eau de 34%, comme promis par VEOLIA en 2007..... pour conserver ce service. Question : pourquoi ce qui était possible en 2007 ne l'était-il pas avant ?

Tout le monde connaît la réponse ! Et la confirmation apparaît déjà sur la dernière facture que vous avez reçue en juillet 2009. :

En hors taxe, le prix du m<sup>3</sup> est de :

#### **pour l'eau**

part VEOLIA: 0.5650 + 3% (8% prévus en 2010)

part Syndicat : 0.2200 + 31% !

part Agence de l'Eau : 0.0950 (inchangée)

#### **pour l'assainissement**

part VEOLIA : 0.5651+4%

part Commune : 0.5300 (inchangée)

Notre association s'occupe plus particulièrement de l'assainissement, d'autant que la Commune remet aux normes notre station d'épuration en 2010.

Quant à l'eau potable, qui relève du SIAEP du Vallespir, nous vous conseillons, si vous le souhaitez, d'adhérer directement à l'association créée à cet effet pour votre défense (cotisation annuelle 7€):

Association des Usagers de l'Eau de la Vallée du Tech,  
2 rue de la tour

lotissement Camp Marti

66110 AMELIE-LES-BAINS /PALALDA

ass.usagers.eau.tech@gmail.com

Pour comparaison, le prix de l'eau payé par d'autres usagers du département, tout compris, (sources: les distributeurs) est de:

CERET 3,11 AMELIE LES BAINS 2,6

ARGELES SUR MER 1,80 ARLES SUR TECH 2,62

BANYULS SUR MER 3,60 CABESTANY 2,46

CANET 3,31 COLLIOURE 4,19

ELNE 2,23 LE BOULOU 2,68 MAUREILLAS 3,26 PERPIGNAN

3,41

REYNES 3,54 ST JEAN PLA DE CORTS 2,23

Gilles VALENTIN

## ***Le nouveau champ d'action de l'association des Usagers de l'Eau de la vallée du Tech.***

En 2005 l'association des quartiers de Céret avait observé que le contrat de service public d'alimentation en eau potable géré par le S.I.A.E.P.(syndicat intercommunal) ainsi que les contrats de l'assainissement, arrivaient à échéance en mai / juin 2007.

5 comités locaux ont alors émergé. Ces comités locaux ont développé l'idée d'un retour en gestion publique des services de distribution de l'eau, appuyant

notamment leur argumentation sur l'étude des retours en gestion publique tels qu'Argelès ou Elne.

En 2006, l'association des Usagers de l'eau potable du Vallespir, fédérant les comités locaux a été fondée, conduisant une lutte citoyenne sans précédent dans le Vallespir. En 2008, l'association a évolué pour devenir l'association des Usagers de l'Eau de la Vallée du Tech, élargissant ses buts et étendant son action à l'ensemble du bassin versant du Tech, soit 42 communes. C'est la cohérence à laquelle nous voulions nous attacher pour gérer la ressource en eau et les pollutions des eaux de surface et des eaux souterraines.

D'autre part, on se rend bien compte qu'au delà du mode de gestion (le retour en régie publique est déterminant), on ne peut se satisfaire d'un copier-coller des systèmes prônés par le secteur privé. Pire, les concepts technologiques développés par les sociétés multinationales agissent au détriment de l'intérêt général, sapent les fondements de tout service public. Car qu'est-ce qu'un véritable service public s'il ne repose pas en amont sur un travail de prévention et d'éducation ? Seul l'Etat, les collectivités locales et les acteurs de la société civile sont à même de mener ce travail fondateur indispensable. Il est la source d'économie la plus prodigieuse des deniers publics et des charges de l'usager.

C'est de cette manière que nous pourrons gérer avec intelligence et équité, dans une perspective soutenable les besoins des 60.000 habitants de la vallée du Tech. Le bassin versant du Tech est une entité.

De nouveaux adhérents issus des communes d'Argelès, St Laurent de Cerdans, Corsavy, Prats... représentant peu à peu tout le territoire du bassin du Tech viennent enrichir la vie de l'association. Des modes de gestion en régie directe et en délégation se côtoient. Des mutualisations de compétences et de moyens peuvent et doivent s'opérer.

Enfin l'eau, c'est aussi une grande diversité d'acteurs locaux qui pourront se retrouver dans les buts nouveaux que nous nous sommes donnés : les conservatoires de réserves naturelles, l'association des pêcheurs, des associations sportives, de randonnées, de protection de la faune et de la flore, d'appui à une agriculture paysanne biologique, les syndicats de canaux d'arrosage, etc...

Parmi les objectifs définis par l'assemblée générale du 7 novembre dernier pour l'année 2010, on peut retenir les principaux :

- Poursuivre le travail de suivi de gestion du SIAEP d'Arles sur Tech ;





La rivière de la **Vallera** draine une grande partie du territoire de Reynès. Céret possède **1307 ha** de son haut bassin versant nord du **Roc de Frausa**.

Le **Tech**, sur une crue comme en 1940, a atteint des débits allant de **3200** à **3600 m<sup>3</sup>/seconde**. Ses principaux affluents sont :

Sur la rive droite :

- **Le Colomer** qui prend naissance au Col de Boussets avec un bassin versant de **76 ha** et un débit pouvant aller jusqu'à **79,8 m<sup>3</sup>/seconde**.
- **Le Daudet** et ses ramifications, bassin de **154 ha**, débit de **97,4 m<sup>3</sup>/seconde**.
- **La Nogarède**, **417 ha** de bassin versant et un débit de **115,2 m<sup>3</sup>/seconde**.

Sur la rive gauche :

- **Le Riu Cerda** prend sa source sous le village d'Oms. Il a un bassin versant de **1000 ha**.

Le PPR nous démontre bien que si la ville de Céret est classée « zone inondable » sur certains de ses quartiers, ce sont bien les trois principaux affluents de la rive droite qui peuvent poser problème. En cas de fortes pluies sur des périodes rapprochées, les principales zones à risque étant au niveau du **Castellas**, s'il y a débordement au niveau du busage, l'eau s'écoulera vers la Place de la Liberté. Sur le ravin des Tins, si les buses se bouchent « arbres, déchets de toutes sortes », les parkings des **Tins** et de la **Fontaine d'Amour**, les maisons en aval du giratoire de la Fontaine d'Amour ainsi qu'une partie de la caserne des pompiers, peuvent être inondés.

Au niveau de la **Nogarède**, une partie du camping municipal en contrebas, les bâtiments techniques de la mairie ainsi que le complexe sportif de la Foun Calde sont concernés.

Sur le **Riu Cerda**, il y a danger pour la route et une ou deux maisons vraiment près du lit du torrent. Enfin, sur le **Tech**, si la digue lâche, il y aura danger pour les fermes en bordure et pour la station d'épuration.

Le lit mineur du **Tech** ne peut contenir qu'un tiers d'une crue « centennale ». Le reste déborde sur les berges.

Au niveau des glissements de terrain-effondrement de cavités souterraines et ravinement, le PPR cartographie les zones à risque. La principale se situe sous le **Castellas**, zone appelée « las guicheres » composée d'anciennes carrières de plâtre exploitées au XIX<sup>ème</sup> siècle.

En ce qui concerne les glissements de terrain, le plan reprend des faits qui se sont passés. Au niveau de secteurs comme la **Mousquite**, le **Ventous**, le **Castellas** et les **Capucins**, **Bente Farines**, **las hortès**, **Nogarède**, le **Pont** et le **Régatiu**.

Une carte des aléas est faite par le PPR sur toutes les rivières de Céret. Elle porte sur les inondations, les crues torrentielles et l'instabilité des berges. Trois niveaux : fort, moyen et faible sont détaillés. Vient ensuite une carte de vulnérabilité qui se répartit en trois facteurs :

- humains : « risque de mort, de blessés, de sans-abris » ;

- socio-économiques : « perte d'activité de l'outil économique de production » ;
- d'intérêt public : « enjeux du ressort de la puissance publique ; équipements à vocation de service public. »

Sur ce tableau, seules trois rivières posent problème avec un total de vulnérabilité forte. Il s'agit du **ravin de Font Daudet**, du ravin **d'el Salt del Truc** (tous les deux situés sur les Tins) et le troisième de **la Nogarède** « en aval de la RD 618 », complexe sportif Foun Calde. Ce plan, le PPR n'a pas l'ambition d'apporter une solution à tous les problèmes posés par les risques naturels mais il permet de délimiter les zones concernées par ces risques et d'y définir pou d'y prescrire des mesures de prévention, de protection ou de sauvegarde :

- pour les particuliers

Le lit des rivières, quand il se situe en terrain privé, doit être nettoyé par les propriétaires.

- pour les constructions en zone rouge

Prévoir un accès à des niveaux de sécurité de 0,50 m<sup>2</sup> minimum par personne. Dans un délai de deux ans, les propriétaires des bâtiments exposés devront mettre hors d'eau par rapport à une crue le poste de distribution et de coupure d'électricité (4 juin 2010).

- pour la commune

- La collectivité engagera les études préalables indispensables à l'établissement d'un zonage d'assainissement fluvial dans un délai d'un an (4 juin 2009). Ce zonage sera approuvé dans un délai de 4 ans.
- Porter à la connaissance du public des zones à risques concernant la gestion du stationnement des véhicules dans les secteurs exposés.
- Réaliser une étude depuis le ravin de **La Cabanasse** jusqu'aux **Tins** avec modélisation des écoulements pour une crue « centennale ».
- Faire une étude sur le ravin **d'en Daudet** et sa liaison avec le ravin des **Tins** pour réduire la vulnérabilité.
- La décharge en rive gauche du Tech : l'emprise de la décharge au niveau du mas d'en **Villanova** empiète largement sur le lit majeur du **Tech** ; faire une étude de protection de réduction ou de déplacement de la décharge.

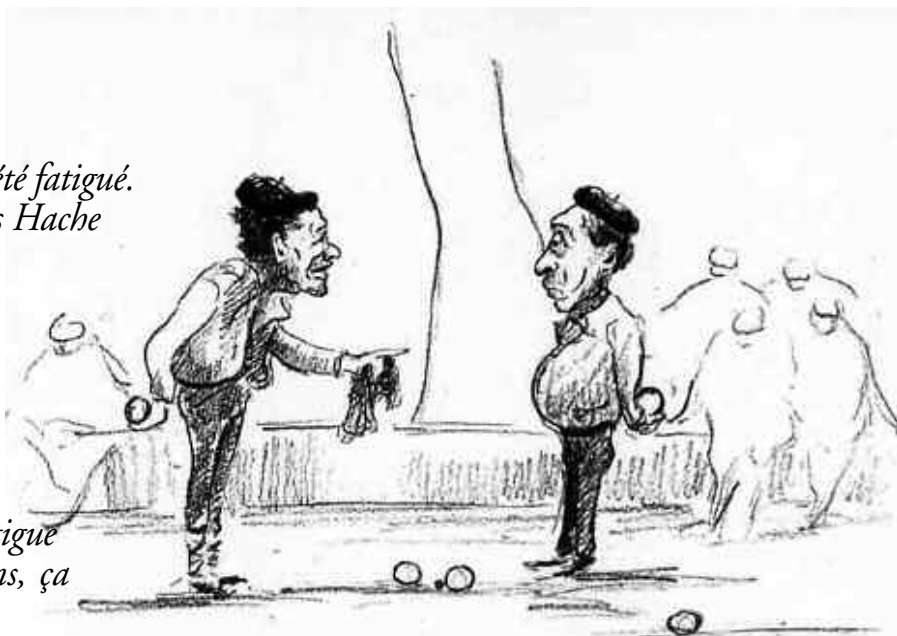
Voici brièvement résumée une partie de ce PPR. Il découpe les **3786** ha du territoire de Céret en trois zones :

- Une zone rouge où toute opération immobilière est impossible sauf quelques rares aménagements.
- Une zone bleue très réglementée.
- Une zone blanche où tout est possible en fonction du PLU.

Si vous désirez consulter ces documents, nous pouvons vous les mettre à disposition.

# XIPOTS

- Bonjour, Manel.
- Salut, Jeppe. On m'a dit que tu avais été fatigué. J'espère que tu n'as pas attrapé le virus Hache n'en un.
- Hache n'en un ?
- Oui, celui de la fameuse grippe qui nous paralyse tout le pays : salles réquisitionnées, écoles fermées, matchs reportés et j'en passe.
- Non, Manel, j'ai eu juste une grosse fatigue et , avec les fêtes par-dessus, à 85 ans, ça commence à peser.
- Au fait, tu as lu notre maire dans l'éditorial du « Céret Infos », automne 2009 ?
- Tu veux certainement me parler de ses envolées lyriques ? Un vrai poète...
- En tous cas, dans ce numéro, sur l'agenda cérétan, on nous parlait des programmes des mois de novembre et décembre pour le musée, la médiathèque et la ville. Et arrange-toi comme tu veux, il est arrivé dans nos boîtes la première semaine de décembre....
- Je l'ai remarqué, Manel, et je trouve dommage que la belle expo et les conférences du photo-club cérétan n'aient pas eu l'information attendue auprès de tous les cérétans.
- Eh oui, c'est comme ça. Mais qu'est-ce que tu veux, avec cette floraison de « points chauds » de l'imprimerie, ça devait arriver. A force de sous-traiter le travail, on ne sait où, il y a un intermédiaire de plus et ça dérape.
- Enfin, Manel, il n'y a pas que le journal qui a été en retard à cette époque.
- Ah bon ?
- Eh oui ! Figure-toi que j'ai reçu l'invitation pour la fête des Aînés le 26 novembre et il fallait donner la réponse avant le 27.
- Et qu'est-ce qui s'est passé, Jeppe
- Ecoute, je n'y comprends rien... La date d'envoi sur la lettre à la Poste porte le 20. Il faut croire que la Poste c'est plus ce que c'était ! Six jours pour faire Céret-Céret, ça devient grave ! Ils ont raison les gens de réagir contre la privatisation.
- Bon, Jeppe, tu as vu Céret va devenir le Dubaï des



P.O.

- Le Dubaï des P.O ?
- Eh oui, à Dubaï ils ont fait une piste de ski en plein désert et nous on a eu une patinoire en plein air.
- C'est que s'il n'y avait que la patinoire... Tu vois, Manel, le réchauffement climatique nous a amené une vraie colonie de pingouins.
- Pour sûr. Ils sont venus se réchauffer dans nos jolies boutiques en plein milieu d'une banquise.
- Même, Manel, qu'il y avait trois catégories de pingouins. Il y avait les pingouins des entrées de la ville. Il y avait les pingouins dans la ville qui se cachaient dans les commerces et puis, il y avait les pingouins financiers et ceux-la, tu vois, étaient les plus nombreux et anonymes. Même que certains ne s'en sont pas aperçus mais ils finiront par payer.
- En tous cas, Jeppe, j'ai voulu faire des courses le 24 décembre aux alentours de 17h30 et je me serais cru en plein carnaval. Il ne manquait plus que les confettis.
- Regarde bien ce qu'il est arrivé, Manel, à propos des pingouins. Quelques-uns ont voulu passer la nuit dehors et des amis bienveillants les ont mis à l'abri.
- Tu veux parler de ce comité de libération des pingouins ? Après les nains de jardin, le voilà qui prend soin des volatiles...
- Bon, Manel, il faut reconnaître que ces animations partaient d'une bonne intention et j'espère que nos commerçants s'y sont retrouvés car s'ils ont payé une partie de tout ça et que leurs tiroirs-caisse sont restés vides, ça le fait pas.

- Tu vois, Jeppe, les plus tranquilles dans tout ça ce sont nos élus. La municipalité trouve toujours une association ou une autre pour animer la ville. C'est pas la peine qu'ils se décarcassent à remettre sur pied un comité des fêtes et puis ça leur coûterait plus cher et on pourrait moins le contrôler.
- Surtout, Manel, qu'ils sont pour la suppression des choses qui existent. Regarde, ils viennent de dissoudre l'Office Municipal de la Culture et rapatrier la Culture uniquement dans la main des élus.
- J'ai vu, Jeppe, mais pour pouvoir fonctionner, on cherche des petites mains et ils aimeraient bien recréer une association qui ferait les tâches ingrates.
- Et tu crois que les associations culturelles vont marcher, manel ? Moi je pense que des bénévoles qui n'ont aucun pouvoir de décision, ça ne se trouve pas facilement.
- Tu te rappelles, Jeppe ? Dans le dernier « Grain de Sel » la Françoise nous parlait du « biotope » du parking des Tins. Eh bien, une petite semaine après, nos employés municipaux étaient à pied d'œuvre pour enlever les algues, les plastiques et toutes les saletés qui polluaient ce site.
- J'ai bien vu, Manel, que l'eau était propre. Mais je crois qu'ils pourront y revenir bientôt car ça va repartir.
- Tiens, Jeppe, en parlant du parking des Tins, l'autrefois, j'ai été surpris de voir qu'un jour de vernissage, notre conservatrice du musée avait utilisé, pour garer sa voiture, cet emplacement qui avait massacré le paysage. Bizarre. Elle doit le trouver pratique, tout de même.
- Dans le dernier « Céret-Infos » de l'automne, on nous annonce, dans les travaux à venir, du nouveau pour la station d'épuration ?
- Eh bien, Jeppe, il n'est pas trop tôt. L'autre jour, avec la Marie, on a été faire un tour du côté de la digue. Et si tu avais vu la couleur de l'eau qui sortait de la station d'épuration et se jetait dans le Tech ! Elle était marron...
- Heureusement que Véolia veille, Manel. Sur l'avenue des Aspres aussi d'ailleurs, ils aménagent sans cesse le nouveau réseau d'égouts : une vanne par-ci, du parfum par-là... Eh bien, tu vois, ça n'empêche pas les égouts de déborder de temps en temps dans les maisons près du pont, ni les odeurs de se répandre dans la rue et les maisons. Une régie municipale n'aurait pas su faire, qu'ils disaient. Eux, ils sont vraiment professionnels...
- Oui, Jeppe, professionnels du profit, ça c'est sûr ! Et nous, on paye.
- Manel, sur ces bonnes odeurs, on va se quitter et je crois qu'on peut souhaiter aux lectrices et lecteurs du « Grain de sel » une bonne année 2010 malgré tout.

## **LE BILLET DE LA JOSÉE**

Vous n'avez pas peur, vous ? Oui, à Céret... Oui, oui, chez nous... Eh bien, moi, je ne suis pas rassurée. Avec tout ce qu'on dit, qu'on se murmure discrètement. Vous n'êtes pas au courant ? Vous n'avez rien entendu ? Eh bien voilà. Comme quoi il y aurait quelques personnes haut placées qui sauraient tout sur tout le monde. Qui auraient accès à des fichiers. Comme une sorte de clearstream, quoi... Vous savez, avec des carnets à souche, remplis de noms, de sigles. Genre : jnog281209 (Josée est allée à Nogarède le 28 décembre 2009). Il y en a aussi qui recevraient des pressions, genre « si tu ne fais pas comme les autres, gare à tes fesses, tout le monde sur le même rang et que pas une tête ne dépasse. »

Alors, il se dit comme ça qu'il y a déjà des cérétans qui ont peur, qui n'osent plus contredire

qui que ce soit. Qui deviennent des « béni-oui-oui ». Paraît que c'est efficace. Bon, moi, je veux bien. Mais imaginez qu'on soit béni-oui-oui un jour avec quelqu'un qui pense blanc et que le lendemain on soit béni oui-oui avec quelqu'un qui pense noir. Vous voyez ce que je veux dire ? On risque de se mêler les pinceaux.

Il y en a d'autres qui disent que ce sont des rumeurs, que l'on a rien à craindre. Qu'il n'y a pas de personnes haut placées capables de fouiller votre vie privée. Qu'on est libre, à Céret. Qu'on peut dire ce qu'on veut et que, même, on a le droit de ne pas être d'accord. Vous voyez ? Plus besoin de se cacher quand on veut discuter de quelque chose avec des amis, au café, ou bien au coin de la rue. Pas besoin d'imiter Wilkinson, vous savez, le rugbyman de Toulon quand il parle en catimini à ses



coéquipiers en se cachant la bouche derrière le ballon...

*Des on-dit, qu'on vous dit. N'empêche, ce n'est pas très rassurant. Ce n'est pas que j'ai une vie privée très piquante mais quand même. Je n'aimerais pas qu'on raconte partout ce que je mets dans mon frigo. On ne sait jamais. Des fois que ça m'attirerait des histoires. Ceux qui ont peur, ils savent bien pourquoi, tout de même ?*

*Il y en a même qui n'osent plus se montrer en*

*train de lire « Le Grain de Sel ». Vous vous rendez compte ?*

*D'un autre côté, c'est flatteur. Qu'est-ce qu'on a comme importance ! Moi, je considère que j'en ai ma part. Il n'y a pas de raisons. On va dire ça : Quand je me promène du côté du Pont, eh bien, on me fiche. On me met dans des carnets (jspp : Josée se promène au Pont).*

*Ah, je me sens mieux. Je suis importante tout à coup*

## **TRIBUNE LIBRE**

# *La femme est-elle l'avenir de l'homme ?*

Un homme quitte sa femme...Ha ! mon pauvre Monsieur...toutes des mégères ! (sauf ma mère...). Une femme rencontre un homme marié...Ha ! Mon pauvre ami...toutes des salopes ! (sauf ma mère...). Intégristes de tout poil, vous avez encore de beaux jours devant vous ! Chez certains, pour laver l'affront, elles sont lapidées...Chez d'autres, pour sauver l'honneur de la patrie, elles ont été tondues...Quant à la situation inverse, ou la gente masculine se permet des écarts, c'est, soit un bon coup dont on se gausse entre copains, soit une prise de guerre...

Aujourd'hui, dans notre douce France, on ne lapide pas, quelle horreur !...On ne tond plus...Mais pour la morale bien pensante, on utilise l'opprobre, la stigmatisation...Sur qui ? Certes pas sur l'homme...Ce pauvre hère, victime expiatoire des machinations ourdies par une créature du Diable...VADE RETROS SATANAS !!!

Ma chère Lilith, décidément, nous ne sommes pas sorties de l'auberge !!

Pourtant, reconnaissons quelques avancées ?!! (sic). Maintenant nous bénéficions de quotas...Mais non ! Pas de quotas laitiers... ! Des quotas pour l'accession à des postes de responsabilités politiques, professionnelles...D'autres appellent cela la parité...La connotation est moins discriminatoire... Le drame dans toute

cette fausse conscience à l'œuvre, c'est que, désirant être l'égal des hommes, ces dames se sont empressées de reproduire tous les stéréotypes du sexe mâle (le sexe fort paraît-il...) : LE POUVOIR AUTORITAIRE, L'ARROGANCE, LA SUPREMATIE...(MAM, DATI, PARISOT...) Et quand elles n'y arrivent pas...elles servent de potiches, de serpillières, de souffre-douleurs...et, dans le meilleur des cas, de faire valoir (CARLITA)...de décor...

Non, rien n'a changé ! Et cela aurait même tendance à s'aggraver !...

Hé ! Les filles !!! Il faudrait peut-être se réveiller, se poser quelques questions...Car, en fait, si cette situation perdure, s'amplifie, nous avons notre part de responsabilité...Qui élève les petits garçons ?...L'éducation de ces petits mâles, mal élevés, est en priorité le reflet de notre propre aliénation (ou négation ?) que l'on perpétue allègrement, en toute bonne foi au fil des générations !! Il serait temps de dépasser toutes ces contradictions ! AIDONS CES MESSIEURS A DEVENIR GRANDS ET DIGNES !!! Car, enfin, nous les aimons...

Mais très mal !!!

*Cathy*

Mardi 8 décembre 2009, assemblée générale du Pays Pyrénées Méditerranée. Invités à y participer en tant qu'adhérents au titre de l'association « Citoyens dans les Quartiers de Céret », nous nous y sommes rendus. Ce fut, ma foi, fort instructif et mérite, pour le prochain Grain de Sel, un compte-rendu détaillé qui, à coup sûr, aiguïsera notre réflexion...

Plusieurs communes étaient représentées par la présence de leur maire. Mais pas CERET ?...Pourtant adhérent depuis la réélection de notre édile ! Comme disait LE GENERAL en parlant de l'ONU, « A quoi ça sert ce machin ? » ...Ca sert...ça sert... ! Mais vous le saurez ... au prochain numéro !!!

*Cathy*

# Faut-il débattre de l'identité nationale ?

La presse locale s'est fait l'écho il y a quelques temps de la tournure locale que prenait le « grand débat » sur l'identité nationale. Le caractère ronflant, parfois banal et souvent consensuel du débat qui s'est tenu à Céret ne doit pas faire illusion : il s'agit d'un débat biaisé, populiste et inutile.

En posant en équivalence dans le débat les notions d'immigration et d'identité nationale, ce débat est une démarche populiste dans le sens où il instille la division entre français de souche et étrangers sans jamais interroger ce qui fait une nation au sens du modèle républicain. On devrait à cet égard relire Ernest Renan « Une nation est une âme, un principe spirituel. Deux choses qui, à vrai dire, n'en font qu'une, constituent cette âme, ce principe spirituel. L'une est dans le passé, l'autre dans le présent. L'une est la possession en commun d'un riche legs de souvenirs ; l'autre est le consentement actuel, le désir de vivre ensemble, la volonté de continuer à faire valoir l'héritage qu'on a reçu indivis ». En légitimant l'association d'idées selon laquelle l'immigration menacerait l'identité nationale, ce prétendu débat donne également libre cours aux bas instincts racistes et xénophobes de beaucoup de nos concitoyens alors que le rôle de l'Etat et de la République, dont notre Gouvernement est le dépositaire, est de contribuer à rassembler et à fédérer plutôt qu'à diviser.

Cette démarche s'inscrit malheureusement dans une certaine continuité idéologique qui sape au quotidien les bases de notre modèle républicain et notamment sa dimension de « fraternité » : plutôt que de poser les vraies questions du comment vivre et construire ensemble, qui nécessitent quelques efforts et quelques renoncements sans pour autant créer le « buzz » médiatique, une bonne partie de notre classe politique s'attache à monter les citoyens les uns contre les autres : les travailleurs méritants contre les assistés, les élites contre le « vrai peuple », l'intellectualisme bien-pensant contre le « bon sens ». De tels anathèmes, régulièrement jetés en pâture et intégrés dans le discours ambiant, sont souvent vendeurs, auprès de certains de certains de nos concitoyens qui souffrent et qui vivent dans un sentiment de précarité permanent. Mais ils contribuent chaque jour un peu plus à fissurer le pacte social dans un monde où le consumérisme ambiant et la loi du plus fort (et souvent du moins intelligent) secouent déjà fortement notre modèle de société.

Alors parlons-en de notre identité nationale, mais partons pour ce faire de la devise républicaine gravée au fronton de chacune de nos mairies « liberté, égalité, fraternité » : Comment faire en sorte que n'émergent pas en France des citoyens et des territoires de seconde zone ? Comment donner espoir à une jeunesse qui est terrorisée par la peur du déclassement social ? Comment lutter contre la loi du plus fort et la marchandisation des rapports sociaux en redonnant du sens à l'engagement citoyen, au débat démocratique à tous les niveaux, en confortant les services publics, au premier rang desquels l'école de la République ? Comment faire vivre l'équilibre des droits et des devoirs ? Autant de questions qui sous-tendent notre « contrat social », donc notre nation et par conséquent notre « identité nationale ». Débattons oui, mais commençons d'abord pas reposer les termes du débat !

*Domitien*



## COURRIER DES LECTEURS

Avez-vous déjà attendu le bus place du toréador un jour de tramontane? Il y fait un froid de Sibérie, que dis-je, un froid de sept à huit béries!

Alors n'oubliez pas votre bonnet, vos gants et vos chaussettes de laine. A quand un abri-bus?

*Bernard Nicolas*

# Doit-on encore croire au Père Noël?

En organisant une quinzaine d'animations autour du pingouin, l'association des commerçants et artisans de Céret a fait preuve d'un dynamisme louable, mais ne s'est-elle pas pour autant fourvoyée :

– en se faisant instrumentaliser par la municipalité, qui

moyennant une jolie subvention, se permet de récupérer le bénéfice de cette énergie sympathique?

– en donnant une vitrine inespérée aux grandes surfaces qui grignotent de plus en plus l'activité des petits commerces?

Ceci dit, nous vous proposons un :

## Menu des Fêtes à Céret

### Notre entrée :

*Mascarade de pingouins payeurs déguisés en Pères Noëls*

### Nos plats :

*Pavé de téflon sur place du Barri entouré de son médaillon publicitaire « grande distribution »*  
**et**

*Plateau de pub mensongère*  
*avec son*

*Père Noël « géant » dégonflé*

*Sa Crèche « géante » miniaturisée sur son cannabis*

### Nos desserts :

*Banquise clôturée avec son enfilade de grilles « alu »*  
**et**

*Maison du Père Noël et son renne blottis derrière un collier de voitures posées sur « zone bleue »*

**Déco glaciale assurée et sono « casse-bonbons »**

*total TTC : 46 000€*

## Renouvellement des Cotisations

On renouvelle les cotisations à partir de janvier. Au bout de 7 ans, nous n'augmentons toujours pas :

8 € pour une personne seule- 10 € pour un couple. Les chèques sont à adresser à notre trésorier, Gilles Valentin, 20, rue des Baoussous.

La prochaine assemblée générale aura lieu le

VENDREDI 29 JANVIER 2010

autour de la galette

A 20h30, Salle de l'Union, 1er étage

Nous vous attendons nombreuses et nombreux pour assister à cette première assemblée générale de l'année.

.....✂.....  
Je souhaite adhérer à l'association « Citoyens dans les Quartiers de Céret » et recevoir les 4 numéros annuels du « Grain de sel ».

NOM :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Courriel :

Date :

Signature :

Je joins un chèque de 8 € pour une personne seule, de 10 € pour un couple.

Adresser à : « Citoyens dans les Quartiers de Céret »,  
18, rue de la République, 66400 Céret.  
Téléphone : 04 68 87 20 26

# ALERTE !

## La Pingoindemie arrive à Céret

**URGENCE** : Faites-vous vacciner, mais attention aux effets secondaires



**FÊTES DE  
FIN D'ANNÉE  
À CÉRET**

Ce journal n'est lié à aucun parti, aucun syndicat, aucune institution. Il n'est pas coté en bourse...  
Il n'est fâché avec personne ou presque...

Directeur de la publication : Robert Jeanpierre

*Imprimerie du Néoulous - Céret*